L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 75 rue de l'Hôpital.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 18 JUIN 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 Juin.—Temps nuageux. Temps chaud au matin, suivi de rafraîchissement du nord et du nord-est; température et baromètre à peu près stationnaires.

Température du 17 juin 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	74	23
Midi	76	24
3 P. M.	84	29
9 P. M.	82	28

Bulletin météorologique.

Jeudi, 17 juin, 9 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-après notées:

Augusta, Géo	82	Louisville, Ky	78
Atlanta	76	Memphis, Tenn	81
Boston, Mass	68	Mobile, Ala	83
Boston, Tex	81	Montgomery, Ala	81
Chattanooga, Tenn	79	Nashville, Tenn	82
Cincinnati, O	79	New Orleans, La	81
Cleveland, O	78	Norfolk, Va	80
Dallas, Tex	81	Pittsburg, Pa	81
Galveston, Texas	79	Richmond, Va	80
Galveston, Texas	81	Savannah, Géo	80
Indianola, Tex	82	Shreveport, La	83
Jackson, Miss	79	St Louis, Mo	81
Key West, Fla	86	St Paul, Minn	76
La Crosse, Wis	80	Vicksburg, Miss	81
Leavenworth, Kan	79	Wilkes, N. C	79

Relevé des coupes au-dessus de l'étiage (eaux au plus bas).

Augusta, Ga	5.07	Nashville, Tenn	2.06
Cairo, Ill	20.06	New Orleans	6 10
Chattanooga, Tenn	14.06	Omaha, Neb	13.06
Davenport, Ia	12.05	Pittsburgh, Pa	12.07
Keokuk, Iowa	10.00	Shreveport, La	16.06
La Crosse, Wis	14.06	St Louis, Mo	17.07
Leavenworth, K	13 06	St Paul, Minn	15.06
Louisville, Ky	4.10	Vicksburg, Miss	26.11
Memphis, Tenn	16.06	Wheeling, Va	7.08

Les chiffres du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

MARIAGES.—Dr Chas F Falkenstein à Mlle W Goetting;

Jacob Werner à Mlle Louisa Channing;

Louis Carre à Mlle Z Tarrade;

A A B Feyredeau à Mlle C Dufossé;

G F Wilson à Mlle C C Fraser;

P Louis à Mlle M Noël.

NAISSANCES.—Mme M D Gaudet Jne, un garçon, 4 juin;

Mme W m Haywood, une fille, 16 mai;

" Théo Ulricha, une fille, 26 mai;

" Louis Fredoe, une fille, 4 juin;

" Hugh Geddy, une fille, 16 mai;

" Adam Unger, un garçon, 13 mai;

" Adam Gobach, une fille, 9 juin;

" Paul Jahncen, un garçon, 19 mai;

" J F Gros, un garçon, 8 mars;

" Hy Hamilton, une fille, 7 avril;

" Geo Schaaf, un garçon, 14 juin.

DÉCÈS.—Oscar Fazende, 50 ans, No 498 1/2 rue St-Charles, natif de la Louisiane.

Joseph Millet, 19 mois, asile Ste-Marie;

Robert Jones, c., 30 ans, rue Crepe, près la rue Roman;

Antoinette Tonegano, c., 54 ans, No 79 rue Union.

Emilie A Metter, 16 mois, No 303 rue Decatur;

W Sereni, 48 ans, rue Roman, près St-Antoine, natif d'Italie;

E E Colquhoun, 32 ans, No 109 rue Foucher.

James Kelley, 63 ans, coin des rues Thalie et Willow, natif d'Irlande;

Mme Alexi Alexis, c., 23 ans, No 224 rue St Louis;

Tony Reiss, 4 ans, No 66 rue Harmonie;

Agnès Reuling, 30 ans, coin des rues Franklin et Calliope.

Suicide.—Agostin Llano, cubain, âgé de vingt-quatre ans, domicilié au coin des rues Dauphine et Quartier, s'est suicidé, hier matin, à dix heures. Il travaillait à la fabrique de cigares de M. Manuel Castillo depuis peu. Plusieurs de ses amis l'ont rencontré hier matin, dans la rue Dauphine, près Bayou Llano les a priés de le conduire chez M. Castillo; les forces lui manquant il a fallu le porter. Arrivé à la porte il a alors dit à ses amis qu'il s'était empoisonné avec du sel d'oseille; il ne leur avait pas plutôt dit cela qu'il était tombé, et au bout de quelques minutes il est mort.

Une compagnie de desséchement et d'égouts.—Il vient de se former parmi nous, sous l'empire de la loi 125 de 1880, une compagnie de desséchement et d'égouts; ce sont MM Joseph H. Oglesby, Albert Baldwin, Louis Bush, Adolphe Meyer, William B. Schmidt, Cyrus Bussey, L. Higby, John Phelps et W. W. Howe qui l'ont incorporée. M. Oglesby en est président et M. Howe secrétaire.

Le capital est fixé à un million cinq cent mille piastres. Les souscriptions devront embrasser les deux tiers de cette somme. L'action est de cent piastres.

La loi 125 amende certaines clauses du Revised Statutes, lesquelles ont trait aux compagnies organisées dans un but de travaux publics. Une partie de la clause 2 déclare que toute corporation ayant pour objet le desséchement des terres, pourra, en faisant des contrats avec les propriétaires fonciers, en inscrivant ces contrats, avoir un privilège sur les propriétés pour les travaux exécutés. La clause 5 autorise l'expropriation après paiement de la valeur de la propriété exproprièe.

La compagnie a l'intention de poser, le long des rues, une profondeur d'au moins cinq pieds, des tuyaux qui se relieront aux maisons par d'autres tuyaux. Une pompe puissante fera passer de l'eau, continuellement, dans ces tuyaux et empêchera que des matières nuisibles ne s'y accumulent.

Le contenu des égouts tombera dans un réservoir situé au-dessous de la ville et, de là, dans le fleuve.

Le desséchement sera gratuit.

Le nettoyage des fosses des lieux d'aisance ne coûtera pas plus qu'actuellement.

Cour Criminelle Supérieure.—Le juge Whittaker a refusé, hier matin, de suspendre la sentence de Charles Johnson, convaincu, le 5 juin, de complicité dans l'incendie du chargement de coton du navire "Iron Cross," sur lequel la fin s'est déclaré le 22 avril. Le prisonnier a été condamné à vingt ans de travaux forcés. Les paroles du juge n'ont semblé produire aucun effet sur lui.

Le jugement de Mortimer Edson, accusé d'avoir, le 23 décembre dernier, mis le feu à la maison No 230 de la rue St. Pierre, a été renvoyé à jeudi prochain. L'inculpé est toujours en prison.

Thomas Moran et Frank Foley, accusés d'avoir commis une tentative de meurtre sur Daniel Gleason, qui a été poignardé le 26 février dernier, à Bayou Road, le 22 février, au coin des rues Tchoupitoulas et Delord, ont été acquittés. Ils étaient incarcérés depuis trois mois.

Le juge Southworth, défenseur du matelot Symons, qui a déposé volontairement contre Charles Johnson, dont il est question ci-dessus, a demandé qu'il fût permis à Pincnipé de retirer sa confession de culpabilité et de se déclarer innocent. Le tribunal considérera la demande ce matin.

Cour du juge Sheehan.—John Yancey, accusé d'attaque à main armée, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera dix jours en prison.

Robert Craig, Mary Hanlon, Thomas McGovern, Fabrick Lenton et Mary Hughes, pour ivrognerie, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Emilie Morris, Mme Knuts, Mary Keiffer et Mary Fallon, accusées de bris de paix, ont été condamnées—la première, à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse; les autres, à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Adrien Tignière, accusé de faux, a été requis de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant la cour criminelle supérieure. Il a obtenu de la maison Pugin & Cie, dix-huit yardes de soie en lui présentant un ordre qu'il prétendait avoir été signé par par Mme V. Caillier.

Nominations.—Hier, le gouverneur intérimaire a nommé:

Le Dr R. F. Harrell, coroner de la paroisse Bienville, en remplacement du Dr J. T. Touts, qui n'a pas rempli les formalités voulues;

Lewis C. Foster, constable du cinquième ward de la paroisse Calcasieu, en remplacement de A. A. Carter, qui n'a pas rempli les formalités voulues.

Noyé.—Hier soir, à huit heures, Arthur Francis, c., âgé de dix-huit ans, s'est noyé dans le Vieux Bassin en voulant qu'il se baignait. Son corps a été retrouvé par John Rivers.

Paragraphes.—Le "Democrat," journal officiel de la ville, a publié, hier matin, Fordon...ance qui transfère au syndicat créé par la loi 133 de 1880, tous les livres, papiers, obligations, crédits, comptes, et autres propriétés municipales. L'administrateur du département des finances y est requis de déposer, au nom du syndicat, dans la banque désignée par celui-ci, le produit de toutes les taxes destinées au paiement de l'intérêt de la dette convertie de la Nlle-Orléans, mais le syndicat—ou bureau de liquidation—devra remplir les engagements existant entre le Louisiana National Bank, les commissaires des beau consolidés et la ville.

—Le treizième d'infanterie des Etats-Unis a reçu l'ordre de partir, dans les premiers jours de la semaine prochaine, pour le Nouveau Mexique, où il va se joindre aux troupes qui combattent les bandes d'Indiens de Victoria. Les officiers laisseront ici beaucoup d'amis.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $33,093 65, dont $1,811 61 provenant du département du revenu intérieur, $566, en or, $620 95, en argent, et $2,445, en billets, provenant de la douane, $4,000 du bureau de poste, $23,584 09 de différentes sources.

—Les inspecteurs nommés par le Dr. White, directeur de l'association sanitaire, sont munis des longues cannes qu'emploient les pêcheurs. Le nombre de pieds et de pouces est indiqué sur chacune d'elles. Les inspecteurs s'en serviront pour savoir au juste la profondeur des caves des maisons.

—Une course aura lieu, le 29 de ce mois, entre deux "yachts" bien connus—le "Maggie" et le "Gipsy"—pour le "challenge cup".

—James Watson, déclaré coupable de vol, a été condamné à cinq ans de travaux forcés.

—Le 3 juillet, aussitôt après l'ajournement des cours, les juges s'occuperont de l'établissement des nouveaux tribunaux créés par la constitution de 1879.

—Le cautionnement du colonel M. V. Davis, qui remplace le général Foote dans les fonctions de surintendant de notre hôtel de la monnaie, est accepté. Le sénat a ratifié la nomination de M. Jacob W. Halfrich, monnayeur.

—Le capitaine du "Margaret", arrivé de la Havane, a confessé, sur son steamer, quatorze cents cigares qu'on essayait de faire passer en contrebande; il les a transmis à un inspecteur de la douane.

—Un citoyen enthousiaste ou intéressé a négligé de coller un timbre de trois sous à une lettre adressée, de notre ville, à Chester A. Arthur, candidat républicain, qui ne sera pas vice-président des Etats-Unis.

—John Thornton, c., accusé d'attaque à main armée, a été arrêté dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Thalia.

—James Carroll, pour voies de fait, a été arrêté dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Thérèsa.

—John Erwin, pour s'être battu et avoir troublé la paix, a été écroué à la station du sixième *precinct*.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion chez M. P. Daly, dans la rue Ste Marie et Laurel. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Henry Brown et John Graham ont été arrêtés au coin des rues Esplanade et Levée, pour s'être battus et avoir troublé la paix.

—Le corps d'un chien en putréfaction est dans un terrain de la rue St-Antoine, entre les rues Urquhart et Girod.

—Jennie Smith a été arrêtée dans la rue Bourgogne, près la rue Conti, pour ivrognerie, bris de paix et langage obscène.

—Une rixe a eu lieu, à l'encoignure des rues Prytania et Washington, entre Frank Moore et George Jolly; Moore a tiré un pistolet de dessous un escalier et a fait feu sur Jolly, sans l'atteindre, mais John Tierney, domicilié dans la rue Sixième, près la rue Colyzée, a été blessé à la main droite.

—Le Claiborne Social Club donne une grande fête, dimanche, 20 juin, au Pare Looper, et un divertissement le 18 juillet, au même endroit. Le comité chargé des préparatifs se compose de MM. Dan Egan, chairman, P. P. Calleja, W. E. Canfield, Chas Bader, Jno. A. Brennan, L. G. Cronan, Gus Mauberret. Le prix du billet est de cinquante sous. Merci des invitations.

—Le comité exécutif de l'association sanitaire auxiliaire se réunit, ce soir, vendredi, à huit heures moins un quart.

Ventes inscrites au bureau de l'auctioneur des adjudications:

Jno. Schweitzer à Robt. Thorm, un terrain avec améliorations, borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur.....$4000

R E Benson à Mme S. Williams, un terrain avec améliorations borné par les rues St. David, Septième, Harmony et Liberté, mesurant 28 pieds de face à la rue Harmony sur 65 pieds de profondeur.....800

Le même à Mme C. Richardson, un terrain avec améliorations, même lieu, mesurant 28 pieds de face à la rue Harmony sur 65 pieds de profondeur.....800

Le même à Mme C. Richardson, un terrain avec améliorations borné par les rues St. David, Septième, Harmony et Liberté, mesurant 28 pieds de face à la rue Harmony, sur 62 pieds de profondeur.....850

Juste Bruey à Mme W. M. Lafrenz, un terrain avec améliorations, borné par les rues Franklin, Toulouse, Tremé et St. Louis, mesurant 26 pieds de face à la rue Toulouse, sur 100 pieds de profondeur.....

Jas. Beer à A Gerdes, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, 90x127.....$3500

Vve L. J. Sigur à E. H. McCaleb, un terrain et bâtisse: terrain mesurant 27 pieds sur la rue Royale et entre Esparats et Bourgogne, sur 106 pieds de profondeur.....$800

Succession de Johanna Burke à A. P. Cull, un terrain et bâtisses compris entre les rues Magnolia, Delachaise, Annonciation et le Louisiana Avenue, 50x132.....$2625

Mme E. LaBorde à Mme F. Dejoie, un terrain et bâtisse compris entre les rues Magazine, Constantinople, Lyon et Upper Line, 30x113.....$400

Wm Kilian à Geo. A. Hero, un terrain et bâtisses, compris entre le Chemin Pelletit, les rues Annonciation, Ste-Marie et Chippewa, 30x165.....

S Caruso à Mme E. Guyot, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Bille-Orléans, St. Bernard, Prosper et Seldelle, 62x110.....$800

Mme B. Freitag à Mme L. A. Bacon, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Prytania, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, 45x120.....$1100

Chas W. Schmidt à Mme R. C. Schmidt, un terrain et bâtisses, rue Cascalero, entre Marigny-ville et Bourgogne, 30x69.....$900

Mme C. Richardson à Mme E. Marshall, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Roo, Roffignac, Thomas et Religieuses, mesurant 31x126 pieds.....1800

A. Carrière à C. J. Wetzwein, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Madison, Maurepas, Dauphine et Bourbon, mesurant 31x120 pieds de profondeur.....1200

Thos G. Y. Burges à V. Dejean, 2 terrains et bâtisses, compris entre les rues Esplanade, St Antoine, Ferret et Liberté, mesurant chacun 30x120 pieds de profondeur.....200

Aux restraines champêtres du Nord.

Chicago à Milwaukee, 4 trains par jour.

Chicago à St. Paul 2 trains par jour.

Chicago à Madison, 2 trains par jour.

Chicago à Janesville, 2 trains par jour.

Chicago à Green Bay, 2 trains par jour.

Chicago à Geneva Lake, 2 trains par jour.

Le train de midi de Chicago à Green Lake, passe direct au changement de char.

Des chars-dortoirs de Pullman vont de Chicago à Green Lake sans les changements ont et nécessaires à Chicago le dimanche soir.

Le plus entre chemin ne va à Green Lake

De Chicago à toutes les retraites champêtres du Nord, un à quatre trains par jour.

Pour billets, cabines et détails, s'adresser au Chicago and North Western Railway,

C'est le seul chemin qui ait des Pullman sans changer de char.

Passez par Chicago en allant au Nord.

Les agents de billets de tous les chemins de fer du Nord-Ouest vendront des billets d'excursion par la voie du Chicago and North Western Railway.

C'est la route américaine des touristes et c'est meilleure sous tous les rapports.

Section bas pour hommes et pour jeunes gens, à l'Escalier Mongé.

—Mémoire présenté à l'Assemblée des ouvriers.

Un ingénieur a fait des recherches avec une description pratique par le Mois de la fumeur des fers.

Réorganisation de la magistrature.—Nous lisons dans le *Figaro*:

On connaît enfin le texte du nouveau projet de loi sur la magistrature. Le ministre, qui s'annonçait, il y a un mois, si fier et si ferme, a cédé, largement cédé. Ils obtiennent tous! L'inamovibilité de la magistrature sera suspendue... pendant un an.

Un député du centre gauche, qui s'est toujours distingué par une certaine vivacité de parole, et qui est très opposé au projet de loi, le définissait aujourd'hui d'une façon piquante, si piquante que j'hésite à vous livrer ses propres paroles. Ma voici à peu près la traduction: "L'inamovibilité ne se suspend pas; une fois perdue, elle ne se retrouve jamais. Dire à la magistrature qu'elle cessera d'être inamovible pendant un an, c'est aussi énorme que de dire à une femme qu'elle peut perdre son honneur pendant un an, et le reconquérir ensuite quand il lui plaira!"

Cette fois-ci ce n'est pas l'article 7, c'est l'article 8 qui constitue le poison:

Article 8: "Il sera procédé dans le délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, à l'organisation du personnel des cours et tribunaux."

Cela vous a un air tout inoffensif; eh bien, c'est une révolution. Il est facile de prévoir dès maintenant que le gouvernement et la commission finiront par se mettre complètement d'accord, et que la Chambre boira avec délices ce terrible breuillon. Mais, d'autre part, on peut prédire à coup sûr que le Sénat le rejettera avec une grimace désespérée.

Ce n'est pas, entre les deux Chambres, un conflit éventuel, c'est un conflit certain et inévitable.

On se demande déjà si le ministère, mis en échec par le Sénat, ne découvrira pas quelques nouvelles lois existantes pour expulser les magistrats comme de simples congréganistes.

L'ETOILE ROUGE.

L'abbé Mattei.—Le 26 mai a comparu, devant la cour d'appel de Bastia, l'abbé Mattei que le tribunal de Corte avait condamné par défaut, il y a trois mois environ, à quarante jours d'emprisonnement pour avoir "dans l'église paroissiale, en semblable lieu, public et dans l'exercice de son ministère, prononcé un discours contenant la critique et les censures du gouvernement de la République."

Le ministère public et l'abbé Mattei n'ont pas accepté le jugement du tribunal de Corté, et c'est ainsi que cette affaire est arrivée devant la cour.

Dès onze heures, la salle de l'audience a été envahie. On remarquait sur les bancs un grand nombre de prêtres.

Le prévenu était très ému. Pendant son interrogatoire, il s'est borné à répondre qu'il n'a pas eu l'intention d'injurier, de critiquer et de censurer le gouvernement de la République.

Quand on lui a rappelé les paroles suivantes, incriminées: "Bénissez, Seigneur, cette chère et belle France, jadis si catholique, si prospère qui, depuis *dus instrix* (?) est (?) sans (?) subit la diffusion de ses fautes. Envoyez-lui un libérateur pour relever la conscience abattue des honnêtes gens, mettre un frein à l'audace des spoliateurs et lui rendre son ancienne splendeur," il a répondu qu'on a mal interprété ses paroles, qu'elles ne faisaient pas allusion à la politique.

Il n'a pas voulu s'élever contre le gouvernement de la République que l'on ne peut rendre responsable de malheurs que nous avons eus à déplorer; il a ajouté qu'en voulant parler de l'audace des sectaires, il a voulu désigner les insulteurs de Dieu, de la religion et du prêtre.

La cour a infirmé le jugement de défaut du tribunal de Corté. Elle a dit qu'en présence des déclarations réitérées de l'abbé Mattei, attestant n'avoir pas eu l'intention de censurer ou critiquer le gouvernement de la République, il y avait lieu de substituer l'amende à l'emprisonnement. En conséquence, elle l'a condamné à 200 francs d'amende et aux dépens.

—M. Mouchot continue en Algérie ses études sur l'utilisation de la chaleur solaire. Ses expériences, commencées le 6 juin 1879, ont été poursuivies sans interruption jusqu'à ce jour. A l'aide de miroirs de 80 centimètres, M. Mouchot a obtenu des températures de 400 ou 500 degrés, qui lui ont permis de réaliser dans son appareil la fusion et la calcination de l'alun, la préparation de l'acide benzolque, l'épuration de l'huile de lin, la concentration de sirope, la carbonisation des bois en vase clos, etc. Il a pu faire fonctionner de petits alambics servant à distiller des essences, employer des bains-marie, des bains de sable, adapter à son appareil la marmite de Papin, le bouilleur solaire et le digesteur à distillation continue de M. Payen.

Avec son grand miroir de 3 m. 80 de diamètre, M. Mouchot a pu porter en 60 minutes 35 litres d'eau froide à l'ébullition et produire en 3 heures une pression de vapeur en vase clos de 8 atmosphères. Les essais entrepris par M. Mouchot, pour l'utilisation mécanique de la chaleur solaire, ont aussi complètement réussi; il a pu réaliser un moteur actionnant une pompe qui lançait à 12 mètres un jet d'arrosage avec un débit de 1,200 litres à l'heure. Il est inutile de faire ressortir l'importance de ces essais au moment où les entreprises de colonisation de l'Afrique centrale se poursuivent si activement.

—MM. Jovis, René, Langlois et Maquelin effectueront, en ballon, une traversée de France en Angleterre,—traversée plusieurs fois tentée, déjà, mais sans succès,—du Lor au 20 juin.

Le départ aura lieu à Boulogne. Une commission scientifique, nommée par le gouvernement, présidera au départ. Un service météorologique est installé, à cette occasion, sur la côte anglaise et sur la côte française. Les préparatifs sont faits, en Angleterre, en vue de la réception des aéronautes; si leur entreprise réussit, comme ils le pensent. Le ballon et ses appareux seront exposés, pendant quinze jours, au Cristal-Palace.

L'expérience aura lieu sous pavillon français.

—Le marquis de Kalinaux s'écriait hier, dans un accès de mélancolie:

—Dieu! que les gens qui ne sont pas venus au monde sont heureux!

—Les *Tablettes d'un Spectateur* annoncent que vingt-sept officiers du régiment de l'armée territoriale, dont M. le baron Reille (maintenant révoqué,) était lieutenant-colonel, viennent d'envoyer au ministre de la guerre leur démission motivée.

Les diamants de la couronne.—Voici, d'après le *Voltaire*, les résultats établis par l'inventaire général des diamants de la couronne, qu'a ordonné M. Edmond Turquet:

Outre le *Régent*, évalué, dans l'inventaire de 1791, à 12 millions, on remarque, parmi les bijoux historiques une couronne en or, entièrement recouverte de pierreries: on a compté qu'elle se compose de 5,206 brillants, 146 roses et 59 saphirs, et est évaluée à plusieurs millions.

"Il y a aussi: un glaive, dont la poignée et le fourreau sont constellés de 1,569 roses, et qui est estimé 261,000 fr.; un autre glaive, enrichi de 410 brillants, évalué 72,000 fr.; une épée ornée de brillants, d'une valeur de 241,000 fr.; une aigrette et un bandeau, enrichis de 317 brillants; une plaque du Saint-Esprit, ornée de 443 brillants; une plaque et une croix de la Légion-d'Honneur, sans compter une contre-épaulette, une agrafe de manteau, des boucles de souliers et de jarretières, un bouton de chapeau, des rosettes de chapeau et de souliers, et un grand nombre de garnures, tout en brillants, rubis et opales ou autres pierres précieuses. Le reste consiste en plaques et croix de différents ordres, d'une grande valeur.

"Dessus, en pendant, que la plupart des 59 saphirs qui enrichissent la couronne sont, tout simplement, des pierres fausses. C'étaient, à l'origine, des saphirs *pour de bon*; on ignore à quelle époque, et par qui, ont été faites les substitutions.

"Tous ces bijoux seront, en vertu du projet de loi de M. Turquet, déposés au musée du Louvre; ils représentent une valeur approximative de 19 millions.

"L'énumération des pièces précieuses destinées à enrichir le musée des mines, n'offrirait aucun intérêt historique; quant à la troisième partie, destinée à être vendue, elle est estimée à 3 millions. C'est un lot de brillants, de roses, d'opales, de saphirs, et autres pierres précieuses.

"Les 3 millions que produira cette vente constituent, aux termes du projet de M. Turquet, le capital de dotation des musées nationaux, et le revenu en sera affecté à l'achat des œuvres d'art destinées à enrichir nos musées.

—Un vieux célibataire qui prend plaisir à faire ses marchés lui-même, rapporte un legs un magnifique homard, cuit et le remet à Catherine, sa nouvelle bonne, qui arrive de la campagne.

Qu'est-ce que c'est que cet animal? interroge la candide fille des champs.

—C'est du poisson; vous me ferez une bonne sauce mayonnaise pour me le servir à dîner.

—Monsieur peut être tranquille.

L'acteur du moment fut tranquille, et ce fut tout tant Catherine ayant eu dire que tout poisson doit, avant être vidé, servir le homard condamné à cette formalité en carapace avec mayonnaise fortement agrémentée de persil.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Retour de l'impératrice Eugénie.

Ville du Cap.—L'ex-impératrice Eugénie est arrivée à la Ville du Cap; elle retourne en Europe.

La question de l'amnistie dans les Chambres.

Paris, 17.—Le centre gauche s'est prononcé unanimement contre l'amnistie. Une députation de la gauche républicaine a eu une entrevue avec M. de Freycinet, ce soir, afin de presser le gouvernement de prendre l'initiative et de présenter un projet d'amnistie. Dans une réunion des députés de la gauche républicaine, 65 membres sont restés en faveur de la discussion immédiate de l'amnistie. 15 ont voté contre et 15 se sont abstenus.

Conspiration légitimiste.

Paris, 17.—Le Figaro publie un exposé de la prétendue conspiration légitimiste. On dit que le comte de Chambord, le prétendant bourbonien est compromis dans l'affaire et que de grosses sommes d'argent ont été collectées en vue d'acheter l'adhésion des républicains influents.

Réunion de membres des deux Chambres.—La question de l'amnistie.

Paris, 17—Un certain nombre de députés et de sénateurs se sont réunis aujourd'hui, à la requête de M. de Freycinet pour discuter la question d'amnistie.

M. de Freycinet a dit que le cabinet avait jugé convenable de convoquer une réunion des membres modérés des deux Chambres pour connaître leur opinion à l'égard de l'amnistie, de façon à pouvoir agir ainsi.

M. Léon Say a dit qu'il était rentré depuis trop peu de temps à Paris pour pouvoir connaître à cet égard les sentiments d'aucun sénateur.

M. Gambetta a déclaré que c'était à son instigation qu'avait été faite cette convocation. Il a prié le gouvernement d'en finir une fois pour toutes avec cette irritante question de l'amnistie et de présenter un bill d'amnistie plénière. Un sénateur a répliqué que le gouvernement n'obtiendrait pas les votes du centre gauche du sénat.

A une séance de cabinet, ce matin, la majorité des ministres s'est déclarée en faveur de l'amnistie.

Le comité de la chambre sur l'organisation de l'armée a retiré son projet et résolu de revenir à l'examen de celui qu'a adopté le sénat et qui avait été rejeté par lui le 9 juin. Le général Farre a prié la chambre de suspendre la discussion du projet en question, jusqu'à ce qu'il ait présenté lui-même un projet. La chambre s'est rendue à la requête.

Secours à l'Irlande.

Londres, 17—Dans une réunion des membres irlandais du Parlement, il a été résolu de demander au gouvernement de doubler les dons en faveur de la malheureuse Irlande, de lever une taxe uniforme de 10 pour cent d'intérêt, et d'élever de 30,000 livres à 60.000 livres la somme consacrée à la construction de quais pour pêcheurs: si ces amendements sont rejetés, M. Parnell présentera un bill de secours devant être référé au comité spécial des membres Irlandais sous la présidence de l'honorable Foster secrétaire en chef de l'Irlande.

Réintégration de fermiers évincés.

Dublin, 17.—Cinq familles qui avaient été chassées des terres qu'elles cultivaient, près de Baltin, ont été reconduites à leurs fermes, hier soir, par la foule.

Cession de territoire de la Turquie à la Grèce.

Berlin, 17. — On affirme que la Porte est maintenant plus disposée à céder la partie du territoire que l'honnête que réclame la Grèce, mais elle affirme que l'abandon du territoire du côté de l'Epire rencontrerait de la résistance de la part des Albanais mahométans.

La conférence supplémentaire de Berlin.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin à l'agence Reuter dit que l'impression générale est que la conférence supplémentaire autorisera la Grèce à occuper les districts en litige. Ceci est une erreur, aucune proposition d'occupation du territoire quelconque ne peut être présentée avant qu'une commission spéciale d'ingénieurs n'ait tracé une ligne frontière sur les lieux mêmes.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin dit: Il paraît que l'Allemagne ne fera aucune proposition à la conférence, elle laissera ce soin aux puissances occidentales, particulièrement à la France. L'ambassadeur turc a informé le gouvernement que la Porte ne fait aucune opposition à la réunion préliminaire ni au principe fondamental des propositions de M. Waddington.

Au dîner donné par M. de Bismarck aux plénipotentiaires, il a pu être compris que l'Allemagne était favorable aux propositions de la France.

Une autre dépêche dit: Il a été demandé à M. Haymerle si l'Autriche travaillerait à mettre à exécution les décisions de la conférence, il a répondu négativement. La majorité, dit-on, est en faveur de la cession de Janina à la Grèce.

Acquiescement nécessaire de la Turquie à la conférence. Préparatifs militaires de la Porte.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin à la conférence dit: Il était manifeste, hier, dans la conférence, que les puissances sont plus ou moins préparées à accepter les premières propositions faites par la France.

La Turquie est si fortement convaincue que la question ne pourra être résolue que par une guerre avec la Grèce, que l'on poursuit avec la dernière activité les armements dans l'Albanie méridionale.

Une conférence militaire des principaux officiers de l'armée a eu lieu dernièrement à Pera. On y a discuté sur les mesures de résistance à adopter en cas de nécessité.

Londres, 17—Le correspondant du Times à Berlin dit que la commission supplémentaire a unanimement résolu de requérir la commission technique de revoir le médiénement proposé par les limites communes sur la ligne générale désignée déjà dans le 14e protocole du congrès de Berlin et de soumettre le réalité de ses travaux à la conférence pour servir de base aux décisions de la conférence. Celle-ci ne se réunira pas avant une semaine pour laisser à la commission d'ingénieurs le temps d'achever ses travaux.

Londres, 17—Le Pall Mall Gazette est d'opinion que la Russie va porter la question du Monténégro devant la conférence de Berlin, bien que les autres puissances aient résolu de ne traiter que la question des frontières grecques. Elle ajoute que la ruse de n'occuper du Monténégro pourrait induire la Russie à pousser la Porte à la résistance contre les décisions de la conférence. Ainsi malgré la concorde apparente qui se manifeste aux débuts de la conférence, la discorde pourrait bien s'y glisser.

Grève de 3000 mineurs.

Londres, 17—3000 mineurs se sont mis en grève à Leicester, par suite d'une réduction de 10 pour cent sur leurs salaires.

Ouverture de l'exposition nationale belge.

Bruxelles, 17—Le Roi et la Reine ont ouvert, aujourd'hui, la grande exposition nationale belge d'une façon solennelle. La capitale est aujourd'hui en fête et les maisons sont pavoisées.

Liberté laissée en Turquie à la transmission des dépêches télégraphiques.

Constantinople, 17—Les autorités turques ont résolu de ne plus mettre d'entraves à la transmission en Europe de télégrammes d'un caractère politique.

L'affaire O'Donnell-Chatlemel

Londres, 17—A la Chambre des Communes, Forster a rapé de la circulaire envoyée au Parlement, quelques passages concernant M. Chatlemel-Lacour.

M. O'Donnell a essayé de faire rétracter la question dans sa forme originale. M. O'Donnell insistant, Forster a demandé d'agir de rigueur avec lui s'il persistait. M. O'Donnell a quitté la salle.

M. Bradlaugh dépourvu de secrétaire.

Londres, 17—Le rapport de gratuité de la Chambre des communes, auquel a été référée l'affaire de Bradlaugh, a décidé de lui permettre d'affirmer son allégeance, en lieu de lui exiger le serment parlementaire.

Le projet d'amnistie a peu près abandonné.

Londres, 17.—Une dépêche de Paris au Times dit: Le cabinet prépare un décret ayant pour but d'accorder des grâces individuelles. Il est à peu près certain que le gouvernement ne se laissera pas forcer la main par la municipalité de Paris qui a manqué de ne pas voter de fonds pour la fête nationale si elle n'est pas accompagnée de l'amnistie.

Arrangement de la Chine. Ordres à des ambassades français.

Liverpool, 17.—Une dépêche de Londres au Post de Liverpool dit que plusieurs maisons françaises, ayant des ordres importants du gouvernement chinois pour une fournitures de canonnières, ont été avertis de les fournir le plus tôt possible.

La réponse de la Porte à la note collective des puissances.

Londres, 17—Une dépêche de Vienne au Times dit que la réponse de la Porte à la note collective est meilleure que l'on n'y attendait. Elle accepte la décision des puissances et adopte leur même langage.

Elle fait cependant une réserve: la médiations ne pourra entraver les libres décision; de la Porte. On savait d'avance que la Porte ne se soumettrait pas, avant d'avoir connu les décisions des puissances; on croit que la réunion de la conférence a fait redoubler la valeur et lui a montré le danger de sa situation.

Triste situation des finances à Constantinople.

Londres, 17.—Le correspondant à Constantinople du Manchester Guardian dit que la Porte ne s'opposera pas ouvertement aux décisions de la conférence mais ne les réalisera pas. Les Albanais sur la frontière sont encouragés à la résistance. Ils sont amplement pourvus d'armes et de munitions.

Les difficultés financières ne font que s'accroître. Lundi, les ouvriers du département de l'artillerie ont entendu le grand-maître et lui ont demandé l'arriéré de leur salaire. On leur a donné un peu d'argent pour les apaiser. Malgré la manque de fonds, les préparatifs pour la guerre continuent toujours. On croit qu'ils ne pourront sérieusement le suivre à la résistance.

Elections en Allemagne.

Londres, 17.—Une dépêche de Berlin au Standard dit que d'élections dans les différents corps délibérants allemands montrent qu'il y a un retour en faveur des constitutionnels qui refusent le compromis. Le fait est d'autant plus significatif que les élections ont eu lieu dans 6 parties de l'Empire éloignés l'une de l'autre; ce sont le Wurtemberg, le Hesse, Cassel et Brandenberg. Le journal du Gouvernement, le Post avoue qu'il y a un changement dans les esprits.

WASHINGTON.

Rapport de la minorité du comité de l'exode.

Washington, 17—M. Windom a présenté hier soir au Sénat le rapport de minorité du comité de l'exode. Rien ne prouve, suivant la minorité, que le parti républicain ait été engagé d'une façon quelconque dans l'exode des noirs des Etats du Sud. La société de secours qui est en faveurisé l'émigration n'admet que des sociétés de charité qui n'avaient aucun rapport avec la politique. La cause première de l'exode a été le mauvais traitement que subissaient les noirs du Sud, et le seul moyen d'en finir avec ces mauvais traitements. Le rapport porte les signatures de Windam et de Blaine.

Sérénade à Garfield.

Washington, 17—Le général Garfield a été gratifié, hier, d'une sérénade. Il a répondu brièvement mais n'a fait aucune allusion à la politique.

Les mesures prises par le bureau de santé.

Washington, 17.—Conformément aux recommandations des différents bureaux de santé d'Etat, et du conseil sanitaire de la Vallée du Mississippi, le bureau national de santé a établi un service d'inspection des fleuves, en vue de prévenir l'introduction et la propagation des maladies contagieuses ou infectieuses le long du Mississippi et d'éviter en même